

LA RETOUR DES BOURBONS

L'enjeu le plus crucial pour la destinée de Louis aura lieu trois ans plus tard alors que la fortune des aigles impériales bascule. L'empereur éloigné à l'île d'Elbe, quel avenir sera désormais celui de ses soutiens ecclésiastiques ? Comme on peut le redouter, les anciens évêques constitutionnels ont tout à craindre du retour des Bourbons dans un contexte de réaction royaliste que l'on nommera la Terreur blanche. La première Restauration prend ses distances avec plusieurs d'entre eux allant jusqu'à faire pression pour qu'ils offrent la démission de leur siège quitte à leur promettre de les y renommer. L'objectif étant de provoquer l'éviction des plus révolutionnaires d'entre eux, notamment ceux qui ont refusé la rétractation. Le retour de Louis XVIII n'est pas fatale à Louis et bien qu'ayant rallié l'empereur pendant les Cent Jours, grâce au pape qui refuse de le renvoyer, la seconde Restauration ne le sera pas davantage. Malgré son rôle éminent à la Grande Aumônerie impériale, le gouvernement royal prend acte de sa rétractation précoce, et n'inquiète pas Louis qui poursuivra son sacerdoce à Versailles jusqu'à sa mort. D'ailleurs, lorsque Louis XVIII à son retour d'exil se rendit à Notre-Dame, ce fut le premier aumônier de l'Empereur que le reçut !

Mieux encore, le 3 décembre 1816 dans une note de la Grande Chancellerie, Louis se voit admis dans l'ordre Royal de la légion d'honneur ! Ce procès verbal d'individualité officialise l'inscription de Louis parmi les membres de l'ordre royal de la légion d'honneur à laquelle il avait été admis dans l'ordre impérial le 30 juin 1811 ! Pour monter ce dossier d'adoubement, il lui a suffi de fournir six pièces justificatives. Le procès verbal d'individualité, l'état de ses services, son acte de naissance, le brevet d'officier, le serment et le brevet de chevalier. Grâce à cette promotion, le voilà protégé de tout ostracisme promis aux soutiens de l'empereur ! Il faut dire que, pour ne prêter le flanc à aucune controverse, à peine les Bourbons réinstallés sur le trône, le 9 avril 1814, il s'empresse d'écrire qu'il adhère de tout cœur à la déchéance du Tyran : *Le roi a détruit ce régime absurde qui pesait sur toute la France. ... Opportunisme quand tu nous tiens !*